G en Yvelines

N°118
Mercredi 28 février 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Pour mettre fin à l'augmentation du nombre de chats errants, le maire de Breuil-Bois-Robert part lui-même à leur capture. Plusieurs communes les stérilisent.

Ce maire capture les chats errants



Dossier - P.2

Actualités p.8

TRIEL-SUR-SEINE



Nouveaux logements : « On est déjà en surnombre à Pissefontaine »

Actualités p.4

ISSOU

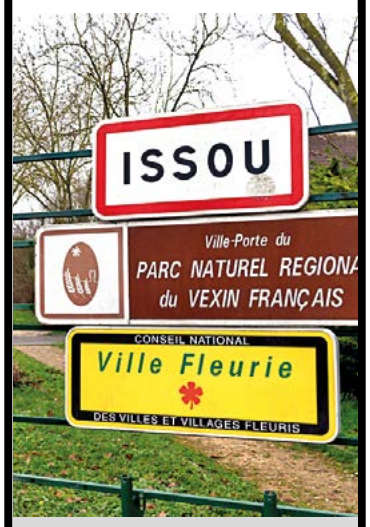

Issou - Gargenville : mais pourquoi harcèlent-ils ?

Actualités p.4



LES MUREAUX

Sociabiliser les patients, soulager les aidants

Actualités p.6



VALLEE DE SEINE

Ruissellement et taxe inondation font débat

Actualités p.9



MANTES-LA-JOLIE

L'association d'insertion devient coopérative

P. 7 MAGNANVILLLE Adoma assume sa politique privilégiant les studios

P.7 MANTES-LA-VILLE Ecole : le troisième terrain sera-t-il le bon ?

P. 8 VALLE DE SEINE L'interco teste le télétravail pendant six mois

P.10 ANDRESY Un couple de commerçants séquestré

P. 12 FOOTBALL N2 : les clubs renouent avec la victoire

P. 12 CYCLISME Le Paris-Nice part dimanche de Chatou

P. 14 LES MUREAUX Une semaine les yeux tournés vers le ciel

Les Halles d'Achères

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

des offres promotionnelles tous les jours

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

VALLEE DE SEINE Chats errants : le maire de Breuil-Bois-Robert met la main à la pâte

Avec son adjoint, ils capturent eux-mêmes les félins pour les faire stériliser. En vallée de Seine, de nombreuses communes sont confrontées à une augmentation du nombre de chats errants, dont plusieurs ont lancé des campagnes de stérilisation.

Ces dernières semaines dans la commune de Breuil-Bois-Robert le maire et son premier adjoint capturent eux-mêmes les chats errants et ont interdit de les nourrir à des habitants qui ne comprennent pas forcément. « *Là, on était arrivé à un stade où c'était catastrophique* » déclare Didier Lebret (SE), maire du village, de l'augmentation du nombre de félins en centre-ville. Depuis le 22 janvier, ils ont capturé une quinzaine de chats errants, qui sont ensuite stérilisés chez un vétérinaire avant d'être relâchés sur le lieu de capture.

Sujet restant discret, cette prolifération de félins touche une très large partie des communes de France, et la vallée de Seine n'est pas épargnée. Elle serait la cause de problèmes sanitaires et de misère animale. Pour y mettre fin, les associations de protection animale plébiscitent la stérilisation, seule méthode qu'elles jugent efficace, plutôt que l'euthanasie. Au regard de la loi, c'est à la commune de gérer ces populations sur son territoire, et plusieurs s'y appliquent.

Si le village du Mantois réalise cette opération sur ses propres fonds, d'autres communes de vallée de Seine, comme Limay et Fontenay-Mauvoisin, ont bénéficié de conventions avec la Fondation 30 millions d'amis, qui prend à sa charge la stérilisation. Mais, après 2,3 millions d'euros investis par la Fondation à travers la France, faute de moyens, elle pourrait ne plus pouvoir répondre favorablement aux autres villes des environs l'ayant sollicitée.

Courant janvier à Breuil-Bois-Robert, village du Mantois de 700 âmes, la municipalité a décidé de s'atteler à mettre fin à la prolifération des chats errants. Après une augmentation il y a quelques années, le phénomène semblait se résorber mais s'est à nouveau amplifié récemment. « *Nous avons un problème inédit de chats errants dans le centre-village, autour de la mairie, ce qui pose des problèmes de salubrité, de déjections…* », explique Didier Lebret, rencontré en mairie le vendredi 16 février, qui estime leur nombre « *entre 20 et 30* ».

« *On connaissait ce problème, mais il a commencé à causer des problèmes entre les administrés qui ont deux positions : ceux que ça indispose par les déjections ou leur simple présence, et ceux qui sont attristés de voir ces pauvres bêtes affamées et leur donne à manger,* raconte Didier Lebret. *Au vu des tensions, on s'est dit que là, nous élus, on devait faire quelque chose. Et les textes de loi disent que c'est du devoir du maire d'assurer la gestion de ces chats.* »

Le premier magistrat de Breuil-Bois-Robert rappelle la procédure légale suivie : « *Il faut les capturer, les emmener chez le vétérinaire où ils sont stérilisés, et on doit les relâcher sur le lieu de capture.* » Après des contacts infructueux avec plusieurs associations locales et nationales, même si deux ont pu prêter des cages pour la capture, les élus ont décidé de prendre en main, littéralement, eux-mêmes le problème.

Un couple de chats, 20 000 descendants en quatre ans

Première mesure, la mairie a pris un arrêté le 22 janvier rappelant notamment l'interdiction, d'après le « *règlement sanitaire départemental* », de nourrir tout animal errant sur l'espace public. Il était accompagné d'une note d'information envoyée aux habitants expliquant cette interdiction. Preuve du caractère « *sensible* » du sujet sur la commune, le maire indique, document en main, avoir reçu dès le lendemain « *une lettre anonyme disant que nourrir les chats est légal* ».

Didier Lebret justifie cette interdiction : « *Si les chats sont nourris, ils vont se fidéliser sur le lieu, voire attirer d'autres chats.* » Mais il convient



« On connaissait ce problème, mais il a commencé à causer des problèmes entre les administrés », raconte Didier Lebret (SE), de l'augmentation du nombre de chats errants à Breuil-Bois-Robert.

LA GAZETTE EN YVELINES

à demi-mots que l'arrêté a peu de chance d'être respecté, malgré une amende pouvant aller jusqu'à « *450 euros* », et compte plutôt sur le civisme de ses administrés. Le premier adjoint de Breuil-Bois-Robert, Christian Brun (SE), observe cependant : « *Après avoir pris l'arrêté, la tension entre certaines personnes est un peu redescendue.* »

Mais surtout, depuis le 22 janvier au soir, Didier Lebret et Christian Brun parcourent le village pour attraper les chats errants, avant de les emmener en personne chez le vétérinaire où ils sont stérilisés. « *Nous en avons déjà capturé 13 depuis une quinzaine de jours, et on en voit encore* », rapporte Didier Lebret, alors qu'une chatte capturée la veille gesticule dans sa cage à quelques mètres du maire, attendant son rendez-vous chez le vétérinaire. La Ville prend à sa charge les frais de stérilisation et a provisionné environ « *1 500 euros* » pour cela.

La note d'information diffusée dans la commune avait également pour objectif de rassurer sur l'action actuellement menée : « *On voulait prévenir la population pour ne pas qu'il y ait de rumeurs* », explique le maire. Et Christian Brun d'ajouter, pour rassurer aussi sur la démarche : « *C'est particulier d'attraper un animal, mais on ne veut pas leur faire de mal.* » Ce dernier pointe la responsabilité de certains propriétaires de matous : « *C'est la faute de l'humain, des gens prennent des chats et font juste le minimum.* »

Quant à la stérilisation des chats suivie de leur réintroduction sur le lieu de capture, le maire concède que cela ne « *va pas régler le problème des déjections* », mais espère mettre fin à « *celui de la prolifération, et des odeurs, car les mâles ne vont plus marquer leur territoire* ».

Il pointe également les « *côtés positifs* » de la présence de cette population sur le territoire. « *Le chat empêche les rats et les souris* », souligne Didier Lebret. « *Et ça empêche de nouveaux chats de venir car le territoire est déjà pris* », complète son premier adjoint.

Un point de vue partagé par Reha Hutin, la présidente de la Fondation 30 millions d'amis, qui se bat pour que les communes assument



« Nous en avons déjà capturé 13 depuis une quinzaine de jours, et on en voit encore », rapporte le maire de Breuil-Bois-Robert, qui capture avec son premier adjoint les félins dans sa commune.

LA GAZETTE EN YVELINES

leur rôle de contrôle des populations. « *J'ai passé tout mon temps à essayer d'expliquer qu'il fallait stériliser les chats,* martèle Reha Hutin. *Parce qu'une population de chats stérilisés domine le territoire, ne laisse pas rentrer les autres et c'est une façon d'avoir une population stable et supportable par la commune.* »

Reha Hutin rappelle que « *un couple de chats peut, en l'espace de quatre ans, faire une progéniture de 20 000 chats* » et plaide pour la stérilisation, « *la seule solution* », plutôt que l'euthanasie qu'elle estime inefficiente et encore répandue. Pour convaincre les communes de l'efficacité de la stérilisation, 30 millions d'amis a lancé en 2013 une campagne nationale. Elle conventionne avec les municipalités et prend à sa charge les frais de stérilisation et de tatouage, dans les limites de 80 euros pour les femelles et 60 euros pour les mâles.

De telles conventions ont déjà été signées en vallée de Seine, entre autre à Fontenay-Mauvoisin, où elle a été mise en œuvre courant 2017. « *On a stérilisé une trentaine de chats,* détaille le maire de la commune, Dominique Josseaume (SE), satisfait de l'opération. *Depuis, on a moins de reproductions, moins de déjections, et moins de petits chatons qui se font écraser.* » Une convention similaire, signée fin 2017, devrait être appliquée dans les prochaines semaines à Limay.

Selon nos informations, dans les environs, Les Mureaux, Aubergenville et Orgeval ont également demandé à passer une convention avec 30 millions d'amis. Mais toutes pourraient ne pas en bénéficier, faute de moyens de la fondation : depuis le lancement de l'opération en 2014, elle a conventionné avec 1 300 communes en France et dépensé 2,3 millions euros pour stériliser et tatouer plus de 30 000 matous.

« *C'est une opération à succès,* confirme Reha Hutin. *Sauf que maintenant, le problème est qu'il y a 30 000 communes en France et que les sommes que nous dépensons le sont grâce à nos donateurs, et on ne peut pas continuer. Donc on continue nos conventions qui existent pour aller au bout et montrer aux municipalités que ça marche, mais pour le moment on est obligé de faire un tri [dans les demandes] parce qu'on n'a pas les moyens d'aider tout le monde.* »

Parmi les pistes explorées pour poursuivre l'opération, figurent notamment des conventions qui impliqueraient une participation financière des communes. Mais l'objectif de 30 millions d'amis, comme des autres associations de protection animale, reste « *de sensibiliser les pouvoirs publics et le gouvernement qui doivent prendre en charge* » cette problématique. « *Il faut qu'on alloue un budget pour la stérilisation des chats,* insiste la présidente de la fondation. *C'est un problème a régler absolument.* »

A Breuil-Bois-Robert, le maire et son premier adjoint en appellent aujourd'hui aux personnes intéressées pour adopter les félins et les sortir de la rue. « *Surtout qu'ils sont déjà stérilisés* », précise Didier Lebret, quelques minutes avant d'emmener la chatte capturée la veille chez le vétérinaire. Communes et fondation ne sont d'ailleurs pas les seules à s'atteler à stopper la prolifération des chats errants : plusieurs associations interviennent bénévolement, parfois à la place des mairies, pour lutter contre « *cette misère animale* », décrite en ces termes par plusieurs responsables associatifs.

L'École du chat de Poissy, par exemple, a capturé et fait stériliser en 2017 une vingtaine de chats de vallée de Seine, pour lesquels elle cherche constamment de nouvelles familles d'accueil. Monique Borel, sa présidente, plaide également pour une loi rendant la « *stérilisation obligatoire* » afin de mettre fin à la prolifération de « *ces chats dont personne ne veut* ».

Monique Borel met d'ailleurs en avant l'initiative de Breuil-Bois-Robert. « *C'est quand même une illustration, qu'une petite commune qui ne doit pas avoir des moyens financiers importants le fasse, c'est que des communes beaucoup plus importantes doivent aussi pouvoir* », soulève-t-elle. Mais d'insister : « *Une fois stérilisés, il ne faut pas s'en désintéresser, il faut les nourrir et les soigner.* »

JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS
ILE-DE-FRANCE





Aménager

Aménager des routes plus durables, rendre les villes plus attrayantes, participer au développement économique.

L'entreprise Jean Lefebvre met en œuvre une solution économique de renouvellement des couches de roulement de vos chaussées et parkings. Les ECF (enrobés coulés à froid) permettent de donner une seconde vie à vos chaussées usées en surface avec les avantages suivants :

> Faible épaisseur de mise en œuvre ne nécessitant pas la mise à niveau des émergences
> Application directe sur le revêtement existant
> Rapidité d'exécution pour une moindre gène des riverains
> Remise en circulation immédiate
> Uniformisation des surfaces et amélioration de l'adhérence

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES
113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex
Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61
travauxlesmureaux@ejl.fr

VALLEE DE SEINE Issou - Gargenville : mais pourquoi harcèlent-ils ?

Ces internautes, membres des forums de jeuxvideo.com, ont participé aux canulars touchant les deux villes depuis octobre 2016. Ils s'expliquent, et révèlent l'efficacité d'un passage devant le juge.

Dans sa précédente édition, *La Gazette* rapportait le désespoir des commerçants d'Issou et de Gargenville. Ceux-ci (comme la mairie, des écoles et des particuliers, Ndlr) subissent en effet un cyber-harcèlement depuis seize mois, par la faute d'une blague entre membres de la section 18-25 du forum du site web jeuxvideo.com. Trois d'entre eux y ayant participé, dont l'un a été convoqué par la police, ont accepté d'expliquer ces comportements. Ils ont souhaité rester anonymes.

« *C'était avant tout pour rigoler, on ne s'attendait pas à une telle ampleur et à de telles conséquences, je suis certain que la plupart des personnes qui ont raid (attaqué en masse, Ndlr) ne pensait pas à mal, on est juste de grands enfants* », explique un étudiant dans les Yvelines de 20 ans, répondant au pseudo « *DagobertJ-VC* », cinq ans de forum à son actif.

Il détaille sa pensée en comparant l'attitude des forumeurs vis-à-vis des aspects concrets du « *délire* » sur Issou à celle d'un artiste fier de révéler sa création « *au grand jour* ». Mais se montre aujourd'hui sévère, notant que « *l'immaturité et le non-respect de quoi que ce soit sont les maîtres mots de cette infamie qu'est le 18-25* ». S'il considère « *vraiment marrant* » le vandalisme initial de Google maps, il estime qu'y inscrire que « *tel ou tel commerce est fermé* » est « *inacceptable* ».

Un autre membre du forum de 20 ans (dont cinq ans comme membre, Ndlr), aujourd'hui étudiant, avait procédé à deux canulars téléphoniques en se faisant passer pour un journaliste, avant de les diffuser sur Youtube. En 2016, il a d'ailleurs été convoqué par la police pour ces faits. « *Imaginer la mairie en panique parce qu'ils prennent au sérieux les demandes de défilés sur la place publique, je trouve ça drôle* », commente-t-il.

« *Mais ce qui me fait rire dans les canulars en général, c'est de caser des références au forum,* poursuit ce membre. *Ca nous fait rire, ça me fait rire, la personne ne comprend pas toujours que c'est un canular : parfait. Comme quand on le faisait à la radio.* » Il s'interroge cependant sur la motivation « *floue* » d'une « *majorité* » de farceurs qui ne publiaient pas leurs blagues sur le forum, et encore plus des changements portant sur les horaires et ouvertures de commerces : « *On est conscient de l'importance que prend le référencement* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

« Imaginer la mairie en panique parce qu'ils prennent au sérieux les demandes de défilés sur la place publique, je trouve ça drôle », commente un des membres du forum ayant participé aux canulars.

Il décrit le « *18-25* », l'un des forums les plus fréquentés de France, comme « *un forum au sens grec du terme* », c'est-à-dire un espace « *intéressant par sa multitude de participants, et addictif par sa créativité* » dont il est « *difficile de se détacher* ». Face aux policiers, il n'a pas été facile d'expliquer l'origine des canulars. « *Ca l'a fait sourire parce qu'il a vu que j'étais là pour une broutille* », se souvient-il de l'attitude de l'agent l'ayant reçu.

« *On a pris mes empreintes et mes photos et il m'a dit que ça n'aboutirait sûrement à rien,* conclut-il de sa convocation, notant d'ailleurs les difficultés de la justice à établir la mesure des canulars numériques de masse : « *Je pense qu'il est difficile de prendre en compte l'ampleur que ça peut prendre quand on ne connait pas le forum. Ils ont dû crouler sous les appels.* » Lui n'a pas eu de nouvelles de la justice à ce sujet pour l'instant.

Pourtant, il semble qu'un passage au tribunal soit à même de calmer rapidement toute vélléité de blagues ou de propos délictuels sur internet. « *J'ai fait un tweet un peu maladroit sur le nazisme* », se souvient ainsi un des farceurs d'Issou, d'un autre « *raid* » lui ayant valu de voir les juges et 500 euros d'amende. Il a 20 ans, est salarié dans la restauration, et s'était inscrit sur jeuxvideo.com en 2010, lorsque des fuites d'épreuves du Bac avaient été diffusées sur le « *18-25* ».

« *Lors de l'audition, j'avais pris ça avec beaucoup de légèreté et insouciance* », se souvient-il de sa convocation devant la police. Cela n'a pas été le cas en audience au tribunal : « *On n'est pas surpuissant sur les réseaux sociaux. Le réveil dans le réel sera dur pour les plus endoctrinés de jeuxvideo.com.* » Son passage au tribunal a d'ailleurs été pour lui « *la raison principale* » de s'être depuis « *écarté de jeuxvideo.com et de ses membres* ».

En bref

CARRIERES-SOUS-POISSY
Centre cultuel : l'ancien maire assure avoir agi

Suite à un article publié dans la précédente édition, l'ex-édile Eddie Aït (MR) assure avoir agi sous son mandat pour permettre à l'amicale franco-turque de trouver un terrain adapté.

La précédente édition de *La Gazette* rapportait le lancement d'un projet de centre cultuel, culturel et sportif par l'Amicale franco-turque de la commune, suite à son achat d'un terrain dans la zone de l'Ecopôle. L'ancien maire Eddie Aït (MR), dont les responsables de l'amicale estimaient qu'il n'avait à l'époque pas su leur proposer un terrain adapté, a souhaité répondre à cette mise en cause.

Il assure avoir engagé « *fin 2013* » des discussions avec l'Amicale pour identifier des terrains. « *Faute d'un projet associatif réfléchi et de garantie sur le financement (transparence, origine des fonds...), la tâche était rendue difficile* », indique Eddie Aït, qui précise que des propositions ont été faites, et quatre réunions tenues en mairie.

Mais, en février 2014, « *toutes les propositions sont refusées sans explication* ». Il avance avoir poursuivi son soutien lors de l'émergence du projet actuel en tant qu'administrateur de l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa, gestionnaire de l'Ecopôle, Ndlr).

LES MUREAUX Sociabiliser les patients, soulager les aidants

Depuis le mois de septembre, une halte-répit est mise en place chaque premier jeudi du mois à l'espace Paul-Curien. Des ateliers y sont organisés pour les malades et leurs proches.

« *Vous voulez rester un petit peu ?* »
« *Non, mais je ne serais pas loin, je vais faire des courses à Flins.* »
L'échange entre Isabelle Gligoric, psychomotricienne et cette retraitée s'est déroulé le 1er février dernier, au sein de l'espace Paul Curien. Ce jour-là, la retraitée dépose Jacques, son mari. Il participe à la halte-répit itinérante lancée par la fédération Association locale de développement sanitaire (ALDS), basée à Meulan-en-Yvelines.

Son objectif ? Permettre aux proches de malades atteints de maladies neurodégénératives (Alzheimer ou Parkinson par exemple, Ndlr) de pouvoir souffler un peu. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, choisir de rester pendant la séance. Pendant deux heures, activité physique et exercices de mémoires sont au programme pour la dizaine de patients présente.

Une manière également pour la praticienne de « *sociabiliser* » les patients, en allant à leur rencontre et en leur faisant échanger avec d'autres. Car si l'ALDS dispose d'une équipe spécialisée pour la maladie d'Alzheimer, « *les séances sont individuelles, d'une durée d'une heure et se font au domicile du patient* », explique la psychomotricienne.

« *Le deuxième jeudi de chaque mois, nous sommes à Vaux-sur-Seine,* détaille Isabelle Gligoric. *Mais nous intervenons aussi à Hardricourt, Gaillon-sur-Montcient, Meulan-en-Yvelines, Bouafle et Verneuil-sur-Seine de manière plus aléatoire.* » Une manière de rester accessible pour un maximum de patients membres de l'ALDS. « *La cotisation est de cinq euros tous les trois mois* », précise-t-elle.

Il est 14 h 30, la séance commence. Les patients s'assoient sur des chaises, en cercle. Le premier exercice sert à travailler les réflexes. Les participants doivent se lancer une trousse entre eux , mais en respectant certaines règles. « *Avant de lancer, je veux que vous disiez votre prénom* », demande Isabelle Gligoric, dans le but de leur faire travailler leur mémoire.

« J'ai de l'arthrose dans les mains »

Dès les premiers lancers, les difficultés apparaissent pour certains, sous les encouragements de la psychomotricienne et des deux assistantes de soins en gérontologie présentes. « *Le but n'est pas de mettre en échec, mais que tout le monde participe,* souligne la praticienne. *On est vraiment dans la valorisation.* »

Au fur et à mesure que la séance avance, les règles se corsent. Désormais, il faut dire le nom de la personne à laquelle on lance la trousse. Les yeux se plissent tandis que les malades recherchent les noms prononcés cinq minutes plus tôt. Vient ensuite le temps des exercices physiques.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Le but n'est pas de mettre en échec, mais que tout le monde participe, souligne Isabelle Gligoric, psychomotricienne. On est vraiment dans la valorisation. »

« *J'ai de l'arthrose dans les mains, je ne peux pas faire plus* », s'excuse presque Irène, face aux exercices où les doigts doivent se coller et se décoller. « *Vous faites ce que vous pouvez, ne vous forcez pas* », rassure Isabelle Gligoric. La deuxième partie de la halte-répit consistera en un petit baccalauréat. Répartis en trois équipes, chacune doit trouver le plus de mots correspondant au thème imposé. Aujourd'hui ce sera la montagne. « *Alors, vous en avez combien* », demande, un brin moqueur Emilio, tandis Claude essaie de se souvenir « *du nom des fleurs* » qu'on peut trouver.

Tous se parlent et sympathisent. Et quand leurs proches reviennent les chercher, certains ne sont pas pressés de partir. « *La plupart sont maintenant des habitués* », résume Isabelle Gligoric.

En bref

LES MUREAUX Un forum pour trouver un job d'été

Le mercredi 7 mars, de 14 h à 18 h à l'espace des habitants, la commune organise son forum job été. « *Le dispositif job été permet aux jeunes de 16 à 25 ans de trouver un job pour l'été mais également de connaître les dispositifs mis en place par la ville* », indique le communiqué de la Ville. Les visiteurs pourront découvrir pendant cet après-midi le dispositif job été pour les 16-17 ans, le Passeport citoyen pour les jeunes dans l'année de leur 18 ans, et obtenir des informations sur les dispositifs bourses, Bafa et permis de conduire.

AULNAY-SUR-MAULDRE Une cagnotte pour venir en aide à une habitante

C'est un article du *Parisien* qui aura incité les élans de solidarités pour venir en aide à Bénédicte, une Aulnaysienne. Cette dernière, suite à une erreur administrative, est contrainte de payer presque 3 000 euros pour récupérer son véhicule à la fourrière. « *L'État a été condamné à lui rembourser cette somme, mais elle doit l'avancer* », souligne *Le Parisien*. Après que le quotidien francilien ait relaté son histoire, un groupe d'habitants de la commune a mis en place une cagnotte en ligne sur le site internet Leetchi, qui a déjà permis de récolter plus de 1 000 euros.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

FLINS-SUR-SEINE Le rond-point de la taupe ... a maintenant deux taupes

Sur le rond-point de la taupe, en face du centre commercial, à l'entrée de la ville, une grande taupe en polystyrène trônait jusque la semaine dernière. Mais depuis jeudi 22 février, elle a laissé sa place à deux taupes plus petites en granit, réalisées par un artiste breton. « *On a choisi d'en mettre deux, comme ça on les voit peu importe d'où on arrive* », explique Catherine Lozeray (SE), adjointe à l'environnement, qui précise que l'un des objectifs est également de mieux marquer l'entrée dans la commune.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Cinéville : pas de solutions pour les films chrétiens

Le collectif Entre Seine et Oise espérait reprendre ses projections mensuelles. Autre collectif impliqué, les Amis du Cinéville sollicitent la Région pour la préservation du bâtiment.

En janvier dernier, le collectif Entre Seine et Oise, s'inquiétait de la disparition de son cycle de projections mensuelles de films chrétiens suite à la fermeture du Cinéville au 31 décembre 2017. La mairie avait déclaré que le cas « *faisait l'objet d'une étude approfondie* » par ses services. Mais une lettre envoyée le 2 février dernier par le maire LR Laurent Brosse est quelque peu venu refroidir leurs espoirs de solutions à court-terme. « *A ce jour, nous menons toujours une réflexion et des études sur le développement d'une activité cinématographique dans la commune et les actions de votre collectif font partie de la réflexion en cours* », écrit l'édile.

Si le collectif s'y attendait, il regrette surtout « *l'illusion d'une solution de substitution pendant ces huit mois* » laissée entendre par la mairie. De son côté, le collectif des Amis du cinéville a envoyé une lettre à la présidente de la Région, Valérie Pécresse (LR) pour tenter de sauver le bâtiment de la destruction. Il a également déposé une demande d'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques auprès de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.



VALLEE DE SEINE GPSEO : la gestion du ruissellement et la taxe inondation font débat

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise souhaite se voir confier la gestion du ruissellement. Les élus de Triel-sur-Seine, craignant l'impôt, ont rejeté ce transfert.

Alors que l'Etat a imposé à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) la gestion des milieux aquatiques (Gemapi, voir encadré, Ndlr), le président de la communauté urbaine a proposé aux communes membres d'aller plus loin. L'actualité récente en aurait en effet convaincu Philippe Tautou (LR), aussi maire de Verneuil-sur-Seine : les compétences liées à l'eau doivent être harmonisées, et surtout confiées à une seule entité.

Lors du dernier conseil communautaire, le 8 février, l'élu a ainsi proposé le transfert de la compétence eaux fluviales et ruissellement des communes vers la communauté urbaine, car elle ne relève pas de la loi Gemapi. Une position qu'il a défendue quelques jours plus tard devant son propre conseil municipal.

Si certaines communes, à l'instar de Poissy, avaient voté en amont ce transfert, d'autres communes ont délibéré après, comme Verneuil-sur-Seine ou Triel-sur-Seine. Cette dernière a émis un avis défavorable : faisant le lien avec l'instauration de la taxe inondation et Gemapi, pourtant dissociées, la majorité du maire Joël Mancel (DVD) a rejeté sa délibération. Ce refus ne devrait toufefois pas avoir d'incidence sur le transfert de la compétence.

« Un taux raisonnable »

« Cette année, en l'espace de quelques heures, des centres-villes se sont retrouvés sous l'eau. Il était urgent de trouver des solutions », a argué l'édile vernolien Philippe Tautou, lors du conseil municipal du 19 février. Il évoque *« un réel besoin de travailler et de trouver par des équipements ad hoc le moyen de réguler les problématiques d'inondations par le ruissellement »*.

Lorsque Christian Levert, conseiller de la liste d'opposition Verneuil demain, s'inquiète des incidences financières, l'élu lui répond : *« Il y en aura, mais pas pour la commune. (...) Concernant Gemapi, on a voté un taux raisonnable, de l'ordre de quelques dizaines de centimes. »*

L'ambiance était nettement moins détendue quelques jours auparavant, lors du conseil municipal triellois. Là aussi, l'opposition s'inquiète de l'instauration de la taxe inondation. *« Elle représente la modique somme d'1,3 million d'euros,* détaille Frédéric Spangenberg (DVG), adjoint à l'environnement. *C'est peu cher. »*

Pas de quoi rassurer l'adjoint en charge des travaux Jean-François Boutoille : *« A quand la taxe pour demander de remplacer l'érosion des routes par les véhicules qui passent ? »* Face à la grogne, l'édile triellois, Joël Mancel, tente un rappel : *« Si je peux me permettre, on se trompe de délibération. C'est le transfert qu'on vote et pas la taxe. »*

« Je suis désolé, Monsieur le maire, mais s'il n'y a pas le transfert, il n'y a pas la taxe, conteste Jean-François Boutoille. *Et le transfert peut se faire sans la taxe. »* Une remarque approuvée par une grande majorité des conseillers, liant dans leurs esprits le transfert à l'instauration de la taxe. C'est pour marquer cette opposition à la taxe que le conseil municipal rejette cette délibération.

« On se trompe de délibération »

Vingt élus votent contre, neuf s'abstiennent, quatre votent pour. Peu de chances, cependant, que ce refus entrave la récupération de la compétence. *« Pour que cela ait une incidence, il faut que deux tiers des communes représentant 50 % de la population le rejettent,* indique-t-on à GPSEO. *Ou que 50 % des communes représentant deux tiers de la population fasse de même. »*



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Cette année, en l'espace de quelques heures, des centres-villes se sont retrouvés sous l'eau. Il était urgent de trouver des solutions », a défendu l'édile vernolien LR Philippe Tautou.

La taxe inondation instaurée, son montant fixé à 3,20 euros par habitant

Le 8 février dernier, le conseil communautaire a acté la prise en charge de la compétence de gestion des milieux aquatiques, rendue obligatoire depuis le 1er janvier 2018. Si l'instauration de la taxe est *« facultative »*, explique Eric Roulot (PCF), vice-président à l'environnement et aux espaces aquatiques, elle serait nécessaire. *« A défaut de l'instaurer, tous les travaux réalisés pour pallier les problèmes rencontrés seront retenus sur le budget général »*, poursuit l'élu.

Les travaux prévisionnels, liés aux compétences Gemapi et au ruissellement ont été estimés à *« 20 millions d'euros sur cinq ans »*, ajoute Eric Roulot. Leur financement pourrait être complété par *« des subventions que nous pourrions aller chercher avec l'Agence de l'eau »*, détaille-t-il. Le *« recours à l'emprunt »* est également envisagé.
Le montant de la taxe inondation a été fixé à 3,20 euros par habitant pour un produit annuel de 1,3 million d'euros.

Indiscrets

Ils peuvent bien se haïr au niveau national, ces Muriautins n'en ont cure. Le président du groupe d'opposition FN des Mureaux, Jean-Louis Renault, a ainsi annoncé, au dernier conseil municipal, son départ du FN pour rejoindre les Patriotes, le mouvement lancé par l'ex-numéro deux frontiste, Florian Philippot. Mais, au sein du groupe muriautin, dont les membres sont probablement les militants FN les plus polis de vallée de Seine en conseil municipal, l'entente reste cordiale. Jean-Louis Renault reste ainsi membre du groupe d'opposition renommé *« FN les Patriotes »*, et a obligeamment cédé sa place de président à Michel Dubray.

Le maire de Carrières-sous-Poissy, suite à une décision de justice, a dû passer les tribunes de ses opposants, qu'il avait décidé de ne pas publier dans le journal municipal en 2015. Mais Christophe Delrieu (DVD) a alors choisi de les diffuser en remplaçant les tribunes libres de l'opposition prévues pour le magazine communal... et risque donc deux nouveaux recours, pour les mêmes motifs qu'en 2015.

« J'ai de nouveau décidé de déposer une requête en suspension et en annulation devant la juridiction administrative de Versailles », a en effet annoncé Anthony Effroy (FI) pour le groupe Bien vivre à Carrières-sous-Poissy. *« Il en va du respect des droits des élus d'opposition »*, a commenté de son côté l'ex-maire Eddie Aït (MR)... et administrateur de l'Association nationale des élus d'opposition. Il a déposé un recours identique à celui de son homologue.

Les deux farouches opposants au maire actuel, qui avait déploré dans nos colonnes la décision de justice à son encontre, ont également peu goûté le texte de la municipalité qui accompagnait leurs tribunes de 2015 : *« Les tribunes de cet espace sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peuvent contenir des propos mensongers, des insultes et des éléments erronés. Aussi, nous vous invitons à prendre le recul nécessaire à la lecture de ces écrits. »*

La visite d'Emmanuel Macron aux Mureaux mardi dernier n'était visiblement pas pour tout le monde, Selon nos informations, une manifestation de retraités yvelinois, dont les représentants CGT protestent depuis plusieurs semaines contre la hausse de la CSG, a été repoussée à plusieurs dizaines de mètres par les forces de l'ordre, parfois sans ménagement.

Cette professeure d'histoire-géographie d'un des lycées du Val Fourré a tenu à mettre les points sur les i. *« Oui nous enseignons la Shoah normalement, non nos élèves ne sont pas antisémites. Le faire croire est une faute morale et une injustice »*, écrit ainsi Nathalie Coste (par ailleurs conseillère municipale d'opposition à Mantes-la-Jolie, Ndlr) sur le blog du géopolitologue Pascal Boniface.
Ce dernier l'avait invitée à une table ronde au sujet du droit de contester la politique israélienne envers la Palestine, organisée à l'Assemblée nationale lundi 12 février par l'association France Palestine solidarité.



MAGNANVILLE Adoma : « Notre créneau, c'est plutôt les petits studios meublés »

Dans son édition du 14 février, La Gazette rapportait la situation compliquée de familles devant partir du foyer Adoma, leurs logements devenant studios. Son directeur territorial s'explique.

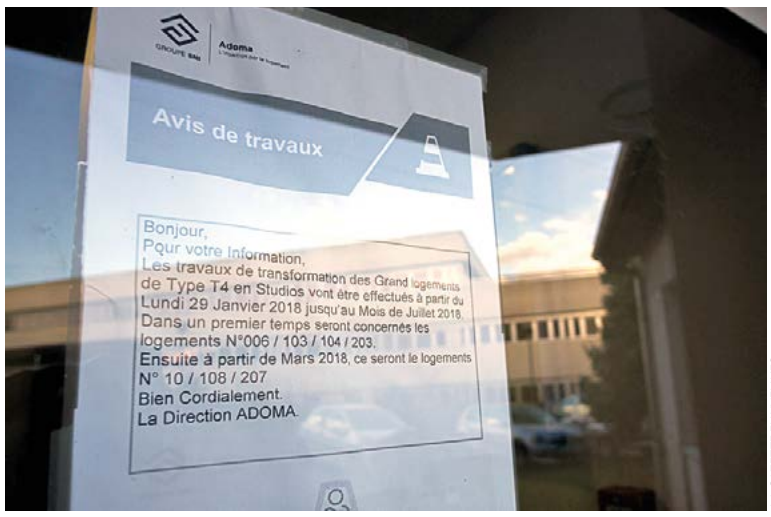

LA GAZETTE EN YVELINES

« Il y a une nécessité de turn-over pour accueillir les familles qui en ont besoin », explique Julien Ars, directeur territorial d'Adoma dans les Yvelines.

La résidence sociale magnanvilloise du bailleur public Adoma (ex-Sonacotra) ne comptera bientôt plus de logements familiaux, relatait l'édition du 14 février de *La Gazette*, qui évoquait également la détresse de certaines familles, prévenues de longue date mais n'ayant pas encore trouvé à se reloger, alors que le chantier allait débuter. Le directeur territorial des Yvelines du bailleur, Julien Ars, a souhaité expliquer ces choix.

« *Cette opération, à l'origine, n'était pas une construction d'Adoma, on a repris un patrimoine en gestion* », rapporte-t-il de la tranformation de cet ancien hôtel en résidence sociale, inaugurée en 2011. Pourtant, Adoma avait alors investi 4 millions d'euros afin d'y créer des logements T4... mais les objectifs ont changé : « *Notre créneau, c'est plutôt les petits studios meublés, dans le but d'accueillir une population difficile, leur permettre de se stabiliser et de repartir de l'avant.* »

« Un produit qui a une base transitoire »

Le séjour dans ces résidences a beau être théoriquement limité à deux ans, l'hébergement de familles ne permettrait pas une rotation suffisante des locataires. « *La résidence sociale est un produit qui a une base transitoire, il y a une nécessité de turn-over pour accueillir les familles qui en ont besoin,* explique Julien Ars. *Dans les T4 que nous avions, il y avait des personnes que nous avions du mal à faire sortir. Je peux les comprendre, ça n'avait pas d'intérêt pour eux.* »

Concernant les travaux, débutés alors que tous ne sont pas encore partis faute d'avoir trouvé un logement dans les temps, « *il aurait peut-être fallu qu'on informe les résidents de ce projet de travaux très en amont, au moment de la conception des travaux* » et non en janvier 2017, reconnaît le directeur territorial, qui poursuit : « *On aurait pu faire mieux à cette époque, le constat étant fait, il faut aller de l'avant.* » Adoma investit 400 000 euros dans ce chantier.

« *L'objectif n'est absolument pas de faire sortir des personnes sans solution de relogement* », assure Julien Ars. Aujourd'hui, seule la famille Aech, exilée de Syrie en 2014 et sujet du précédent article de *La Gazette,* est encore en attente. Sa situation pourrait cependant se débloquer prochainement : elle a décroché le 16 février un rendez-vous début mars, pour un logement du groupe SNI proche de son travail à Roissy. Le 22 février, Adoma, filiale de SNI, lui proposait par ailleurs de postuler pour l'un des trois logements... dont celui pour lequel elle avait donc déjà pris rendez-vous par elle-même.

En bref

LES MUREAUX Un livre pour promouvoir l'histoire muriautine

« Les Mureaux de la Seine à l'espace » sort en librairie ce jeudi 1er mars. Il s'attache à explorer « les facettes méconnues » de la ville.



LA GAZETTE EN YVELINES

Cet ouvrage « est venu d'une série de plusieurs constats, poursuit Boris Venon (PS). Les habitants sont curieux de l'histoire des Mureaux. Et il n'existait pas d'ouvrage d'ensemble concernant la ville. »

« *Ce n'est pas un livre de propagande municipale* », annonce Boris Venon (PS), conseiller délégué à l'innovation et la communication lors de la présentation du livre *Les Mureaux de la Seine à l'espace* ce mercredi 21 février. Il sortira en libraire le 1er mars.

Cet ouvrage « *est venu d'une série de plusieurs constats,* poursuit l'élu. *Les habitants sont curieux de l'histoire des Mureaux. Et il n'existait pas d'ouvrage d'ensemble concernant la ville.* » Les 200 pages du livre reviennent ainsi sur l'histoire de la commune de la préhistoire jusqu'à aujourd'hui. « *Il n'est pas exhaustif,* précise Boris Venon. *Son but est de faire découvrir des facettes méconnues de l'histoire de la ville.* »

François Garay (DVG), maire, pour sa part, a rappelé la création et diffusion « *d'un film et d'un livre il y a quelques années* ». Mais le fait d'appartenir à la communauté des Villes Ariane aurait aussi inspiré le maire pour ce nouvel ouvrage : « *Quand on se rendait dans les villes qui avaient la présidence des villes Ariane, on nous remettait un livre avec l'histoire du lieu.* »

Au total, 2 000 exemplaires ont été édités pour un coût de 24 000 euros. « *Le livre pourra être réédité, en fonction de la demande* », souligne Boris Venon.

MANTES-LA-VILLE Ecole : un troisième emplacement possible au parc de la Vallée

Au dernier conseil municipal, le maire FN Cyril Nauth a révélé un troisième emplacement potentiel pour le groupe scolaire qu'il souhaite ériger depuis que le terrain de Mantes université n'est plus disponible.

Le troisième emplacement proposé pour le futur groupe scolaire, dévoilé au dernier conseil municipal, sera-t-il le bon ? Il a en tout cas désormais la préférence affichée du maire Cyril Nauth (FN), qui doit trouver un terrain depuis un an et l'indisponibilité de celui prévu à Mantes université. Face à l'école des Alliers de Chavanne, sur l'espace vert accueillant autrefois la piscine communale, il fait l'objet d'un net refus de l'ensemble de l'opposition, au nom de sa localisation face à une autre école, comme du danger présenté par la rue du 8 mai, très passante.

Ecole « à huit ou dix classes »

Ces derniers mois, l'édile mantevillois avait déjà proposé deux autres terrains envisagés. Il semble avoir renoncé à l'idée de construire l'école au premier emplacement évoqué, celui de l'ex-salle de prière de la communauté musulmane (qui accueille désormais des cours d'arabe, Ndlr). « *C'est une option qui n'est pas en pôle position dans la mesure où le local est toujours occupé actuellement, et aussi vu son caractère excentré sur le plan géographique, à proximité de deux groupes scolaires* », détaille-t-il.

Un autre terrain, à la localisation restée secrète, était convoitée par Cyril Nauth. « *La parcelle qui ne nous appartient pas, du point de vue de la localisation géographique, notamment, est la meilleure,* estime-t-il. *Mais elle a un défaut : il faut l'acquérir.* » Déjà sollicité par des promoteurs, son propriétaire privé ne souhaite pas la céder au prix fixé par le service des Domaines, que la municipalité a l'obligation de respecter avec une très faible marge de négociation, insuffisante pour une acquisition.

Le maire espère aujourd'hui « *un groupe scolaire à huit ou dix classes* », bâti « *le plus vite possible* » avant d'en construire un second « *à plus long terme sur le quartier Mantes U* ». Au conseil municipal, l'opposition a été « *un peu assommée* », témoigne quelques jours après Monique Brochot, l'ancienne maire PS. Mais aujourd'hui, les trois groupes se sont fait leur idée : ils s'y opposent fermement.

Mantes U : « Qu'est-ce qu'on fait des gamins ? »

« *Ce parc de la Vallée a été amputé de différentes manières, on en a pris une partie pour faire des parkings, mettre des poubelles, une piscine, le Buffalo grill,* fait remarquer Annette Peulvast, prédécésseure de Monique Brochot à la tête de la municipalité. *Il ne faudrait pas le faire réduire comme peau de chagrin, comme le square Brieussel-Bourgeois à Mantes-la-Jolie, où il ne reste plus rien du grand parc qu'il y avait autrefois... et c'est bien dommage pour Mantes-la-Jolie.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Face à l'école des Alliers de Chavanne, sur l'espace vert accueillant autrefois la piscine communale, le terrain fait l'objet d'un net refus de l'ensemble de l'opposition.

Elle estime également « *pas très judicieux* » cet emplacement face au groupe scolaire des Alliers de Chavanne, faisant remarquer que « *les prochaines constructions qui pourraient se dessiner dans les années à venir ne seront pas dans ce quartier-là* ». Mais surtout, elle pointe la rue du 8 mai, « *très passagère* », comme « *une zone pleine de dangerosité qui pourrait être anxiogène pour les parents* ».

Le refus est tout aussi ferme chez Eric Visintainer (LR). « *Ca va servir à désengorger Jean Jaurès et les Alliers de Chavanne, très bien ! Mais il y a quand même 3 000 personnes qui arrivent, 900 logements, à Mantes université ; qu'est-ce qu'on fait des gamins qui seront là-bas ?,* s'étonne-t-il. *Il va expliquer qu'il n'a plus le terrain, que ce n'est pas de sa faute... mais il s'y serait pris en 2014, le terrain, il l'aurait !* »

TRIEL-SUR-SEINE Nouveaux logements : « On est déjà en surnombre à Pissefontaine »

Pendant la réunion de concertation à propos d'un projet de 42 logements prévus dans le quartier, les riverains ont montré leur inquiétude sur la densification et les problématiques de stationnement.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Ça va aussi augmenter les problèmes de stationnement », a soulevé, comme plusieurs après lui, un participant de la réunion.

Chaque nouvelle réunion publique portant sur un projet d'urbanisme est l'occasion de mesurer à quel point ce sujet est sensible à Triel-sur-Seine. La concertation du jeudi 15 février, pour présenter le projet de 42 logements prévus dans le quartier de Pissefontaine, n'a pas dérogé à la règle. Face à l'équipe municipale, une grande partie de la cinquantaine de participants réunis dans la salle Grelbin n'a pas manqué de s'élever contre la « *densification* » du quartier. La Ville a, quant à elle, rappelé son obligation de construire des logements sociaux pour respecter la loi.

Ce projet verra naître 42 nouveaux logements locatifs aidés : 33 sortiront de terre rue des Châtelaines dans un bâtiment disposant d'un parking en sous-sol de 40 places, cinq seront aménagés dans une maison existante, et quatre seront construits place Corroyer à la place de l'ancienne épicerie en ruine. Le permis de construire devrait être déposé en décembre 2018 pour une livraison fin 2020.

Dès le début de la réunion publique, Michel Poirot, l'adjoint à l'urbanisme, s'est montré ferme : « *Je dois fermer la discussion sur les invariants : le projet sera mis en œuvre.* » Après une présentation du programme par le bailleur Efidis, qui en a la charge, les groupes de participants réunis par tables ont planché sur quatre questions posées sur feuille portant notamment sur les croquis présentés, le parking prévu en souterrain, etc.

« *Ça va augmenter la circulation, qui est déjà dense dans le quartier avec des vitesses trop élevées,* soulève le rapporteur de la première table. *Ça va aussi augmenter les problèmes de stationnement.* » Nombreux sont les groupes de travail à avoir pointé la problématique du stationnement : pour eux, le nombre de places créées sera insuffisant.

« *A l'échelle du projet, on fait un peu plus que la loi qui impose 0,5 place par logement,* a rappelé la représentante d'Efidis. *Là, on en fait une par logement et sept places visiteurs, soit en tout 49 places de stationnement.* » Alors que quelques Trielois ont demandé s'il était possible d'ajouter un sous-sol supplémentaire à celui prévu pour permettre la création de plus de places, Efidis a expliqué que l'économie du projet ne le permettait pas.

49 nouvelles places de stationnement

Plusieurs participants se sont montrés virulents sur la « *densification* » de Pissefontaine, rappelant un autre projet dans les cartons de deux immeubles dans le quartier. « *Accueillir des gens oui, mais il faut que ces gens arrivent à vivre dans de bonnes conditions … On est déjà en surnombre à Pissefontaine* », assure avec vigueur une habitante. Complétée par un riverain résidant depuis 25 ans dans le quartier, plus alarmiste : « *On y vit de moins en moins bien du fait de la densification. On est déjà trop.* »

En réponse, Michel Poirot a rappelé l'obligation de la commune de construire des logements sociaux pour atteindre le seuil de 25 % imposé par la loi. « *En valeur absolue, on est la ville la plus en retard des 73 communes [de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise], les services de l'État nous tiennent la bride* », souligne l'adjoint à l'urbanisme. Ce dernier ajoute que la « *barre des 10 %* » allait « *enfin* » être passée et que « *d'ici la fin de l'année prochaine, 230 logements locatifs aidés doivent être prêts à livrer avec permis accordés et financement* ».

Suite à cette réunion, dans un tract disponible sur son site internet, l'association Préservons Pissefontaine, ainsi que le collectif des huit associations regroupées sous la bannière « *Construire à Triel mais pas n'importe comment* », invite les riverains à une réunion le dimanche 4 mars avec l'objectif de « *produire un projet alternatif qui soit respectueux de notre cadre vie, au contraire de celui qui nous a été présenté jeudi 15 février par la mairie* ».

Parc municipal : les associations proposent un projet alternatif

La construction de 160 logements à la place du parc municipal de la rue Paul Doumer ne passe toujours pas auprès des associations environnementales trielloises. Depuis quelques mois, huit d'entre elles travaillent sur le projet « *Smart-parc* ».

« *Plusieurs personnes se sont mises autour de la table pour réfléchir à des alternatives possibles,* note Sophie Kerignard, membre de l'association Triel environnement. *Un projet qui permette d'amener des activités, de préserver les espaces verts, et la possibilité de trouver d'autres financements, publics ou privés.* »

Elles regrettent également que dans ce projet, seul le promoteur réalise « *une opération financière juteuse* ». Sophie Kerignard ajoute : « *A chaque fois, on observe qu'il y a simplement 20 à 30 % de logements locatifs aidés qui donne prétexte à des promoteurs de faire des choses beaucoup plus grandes avec parfois des appartements qui ne se vendent pas.* »

Comme solution alternative, ces associations proposent de construire les logements locatifs aidés « *avec des matériaux respectueux de l'environnement.* » Elles souhaiteraient que le lieu permettent de développer les circuits courts en y favorisant la permaculture.

Lors du dernier conseil municipal, Philippe Paillet (DVD), chef du groupe d'opposition Réagir pour Triel, a demandé où en était l'avancement du projet. « *Pour le moment il n'y a pas encore de signature ni de promesse de vente* », lui a répondu l'édile triellois Joël Mancel (DVD).

Les deux recours déposés par l'association des Amis de Triel (et dont Philippe Paillet est le président, Ndlr) auprès du tribunal administratif de Versailles ont été déboutés en janvier. L'association prévoit de faire appel de la décision.

En bref

VALLEE DE SEINE L'interco teste le télétravail

Une centaine de fonctionnaires de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) peuvent désormais travailler de chez eux un jour par semaine.

Du gros millier de fonctionnaires que compte la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), ils sont désormais 110 à pouvoir travailler à la maison plutôt qu'au bureau, et ce un jour par semaine. Cette expérimentation de la collectivité en matière de télétravail, lancée pour six mois, pourrait être élargie en 2019 si elle est jugée concluante par les élus.

Essai de six mois

Pourquoi cet essai ? « *D'une part, pour éviter les déplacements sur la route, pour l'environnement et aussi avoir moins de fatigue, et une meilleure qualité de vie au travail* », commente Marc Honoré, maire DVD d'Achères, conseiller délégué de GPSEO à l'administration générale et au dialogue social. La communauté urbaine fournit par ailleurs téléphone et ordinateur pour travailler de chez soi.

Tous les services sont concernés, « *dans la mesure où les postes proposés au télétraitement* » ne posent pas de problème : « *Dans la voirie, il y en a un peu moins* ». Les syndicats avaient demandé deux jours par semaine, les élus ont choisi d'expérimenter un jour, mais pourraient revoir ce chiffre, comme celui du nombre d'agents, à la hausse si l'essai est positif.

En bref

EPONE Les Compagnons du devoir s'en vont

La dernière édition du Courrier de Mantes révèle le départ à venir du Centre de formation et d'apprentissage (CFA) des Compagnons du devoir.

En septembre prochain, les 150 apprentis Compagnons du devoir du Centre de formation et d'apprentissage (CFA) iront apprendre la maçonnerie, la taille de pierre et la couverture hors de la vallée de Seine yvelinoise, révèle *Le Courrier de Mantes* dans son édition de mercredi dernier. L'internat pourrait aussi déménager, même si aucune décision n'est prise, ont assuré à nos confrères les responsables du CFA.

Selon eux, c'est le prix d'une mise aux normes obligatoire destinée à l'accès des personnes à mobilité réduite qui les aurait décidés à engager ce déménagement de leur CFA situé en bordure de la RD113. « *D'autres raisons, propres à l'association* » l'auraient mené à ce choix, a indiqué son prévôt, Quentin Métivier, au *Courrier de Mantes.*

Les élèves accueillis à Epône iront, à la prochaine rentrée, étudier la pratique à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), et la théorie à Pantin (Seine-Saint-Denis) ou à Paris. Quant à l'internat et à ses 77 chambres qui hébergent élèves comme Compagnons faisant leur Tour de France, son destin « *n'est pour l'heure pas fixé* », avance l'hebdomadaire, qui précise qu'il ne sera plus utilisé par les élèves du CFA une fois celui-ci déménagé.

En bref

VALLEE DE SEINE Verneuil-Vernouillet : RD154, le Département maître des chemins

Les élus de Verneuil-sur-Seine, au dernier conseil municipal, ont confié sentes et chemins situés sur le tracé de la future déviation au conseil départemental.

Le conseil départemental semble décidé à concrétiser le contournement de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet par une déviation passant, entre autres, au sein du bois de Verneuil. Au dernier conseil municipal de Verneuil-sur-Seine, les élus ont approuvé une délibération mettant à disposition 4 470 m² de chemins communaux au Département pour lancer son chantier.

Ce sont « *les emprises des sentes rurales et des chemins ruraux impactés par le projet* » qui sont concernées par cette délibération. Ils « *feront l'objet d'une régularisation foncière* » une fois le chantier terminé. Le début des travaux, estimés à 24 millions d'euros par le Département, est toujours annoncé pour 2018, malgré le recours d'un propriétaire et l'avis négatif du commissaire-enquêteur sur la révision du Plan local d'urbanisme de Vernouillet pour reloger des gens du voyage situés sur son trajet.

4 770 m² de chemins mis à disposition

Ce projet de contournement routier, dont seul un rond-point a été réalisé en 2015 à la sortie des Mureaux, comprend la création d'une route et de pistes cyclables sur 5,5 km, avec quatre ronds-points au total. Il est financé à 70 % par le conseil départemental des Yvelines, et à 30 % par le conseil régional d'Île-de-France.

MANTES-LA-JOLIE L'association d'insertion Val services devient coopérative et déménage

L'ex-régie de quartier du Val Fourré est devenue une coopérative le 26 octobre. Elle espère décrocher des marchés publics d'insertion et presque tripler son personnel.



LA GAZETTE EN YVELINES

Son nouveau PDG François-Xavier Signerin (à droite) envisage un quasi-triplement du personnel, en sus d'un déménagement à venir dans des locaux bien plus grands.

« *Elle tournait plutôt bien… sauf qu'elle n'avait plus aucune ambition d'insertion, les chiffres étaient extrêmement mauvais !* » Le jugement de François-Xavier Signerin, devenu le 26 octobre dernier, lors de sa transformation en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), le nouveau PDG de Val services, est sévère. Il justifierait, entre autres, la volonté de transformer l'ex-régie de quartier associative en une société de droit privé.

En 2017, Val services, c'est une centaine de salariés dont 80 en insertion, 2,2 millions d'euros de chiffre d'affaires dont 60 % de subventions publiques. Le nouveau patron compte arrêter tout financement par subventions, et les remplacer par des revenus issus des marchés publics comme privés liés à l'insertion professionnelle. Il envisage un quasi-triplement du personnel, en sus d'un déménagement à venir dans des locaux bien plus grands (voir encadré).

« *Val services a été créé en 1990 d'une volonté de créer une régie de quartier pour mettre autour de la table les bailleurs sociaux, la mairie et les habitants du quartier, pour créer du lien social,* rappelle François-Xavier Signerin de la naissance de la structure, qui aujourd'hui jouxte le centre commercial Lavoisier. *Et derrière, embaucher des gens pour faire un travail sur le Val Fourré permettait aussi d'assurer un revenu à ces personnes en insertion.* »

« Aller voir les entreprises »

De la taille d'espaces verts pour les bailleurs sociaux à de « *menus travaux par les particuliers à des coûts plus abordables* », rappelle Roberto Moreira, directeur technique depuis neuf ans chez Val services, la régie visait alors l'emploi « *des gens du quartier pour les habitations du quartier* ». Mais de moins en moins de marchés d'insertion étaient accessibles aux associations, et son nouveau PDG ne voulait pas dépendre des subventions de collectivités de plus en plus impécunieuses.

Il a ainsi proposé à la mairie de Mantes-la-Jolie de lancer un marché public d'insertion portant sur l'entretien des espaces verts du Val Fourré, et va postuler à plusieurs marchés publics de grande envergure de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), portant sur l'entretien des espaces verts et de la voirie. La nouvelle société compte à son capital de 18 500 euros des salariés, les collectivités et des bénéficiaires de Val services, publics comme privés.

Si Val services, associé à Aptima et à la Sotrema (gestionnaire public de la collecte des déchets basé à Rosny-sur-Seine, Ndlr), décroche les deux marchés publics de GPSEO, il espère embaucher 160 personnes de plus. Il compte également « *aller voir les entreprises et leur demander quels sont leurs besoins* » afin de former du personnel ensuite embauché chez elles, et a mis en place des cours de français.

Val services s'installe chez Aptima

En septembre dernier, *Le Parisien* rapportait l'achat de nouveaux locaux d'une surface de 6 000 m² par l'entreprise d'insertion bucheloise Aptima. Les anciens locaux de l'équipementier automobile STPM, situés dans la zone des Closeaux de Buchelay, accueilleront la Ressourcerie d'Aptima (qui propose des objets récupérés en déchèterie et vendus peu cher, Ndlr).

Ils vont également permettre, dans les prochains mois, d'accueillir Val services qui souhaite déménager de ses locaux de 600 m² au Val Fourré. « *Aujourd'hui, on ne peut plus acheter de matériel, ça ne rentre plus, et il n'y a plus assez de vestiaires* », explique François-Xavier Signerin, son PDG. Val services louera ainsi « *4 000 à 5 000 m²* » comprenant bureaux et cour.

Une version longue de cet article sera publiée cette semaine sur lagazette-yvelines.fr.

En bref

YVELINES Le bailleur social perd son partenaire privé

Les Résidences Yvelines-Essonne, issue de la dissolution de l'Opievoy, est de nouveau à la recherche d'un partenaire privé suite au brusque départ d'Action logement.

Ils ont fêté leurs fiançailles en janvier 2017, mais le mariage n'a pas eu lieu. *Le Parisien* révèle que le bailleur social privé Action logement, qui devait ajouter 30 000 logements aux 30 000 logements essonnois et yvelinois de l'ex-Opievoy, a préféré se retirer.

« *Jusqu'à présent, cet investisseur détenait 2 % du capital de la société anonyme les Résidences, le reste étant aux mains des Départements des Yvelines et de l'Essonne. Action logement devait augmenter cette part en échange d'une gouvernance partagée* », rapporte *Le Parisien*, qui précise que le bailleur devra trouver un investisseur privé capable d'apporter 250 millions d'euros.

Suite au conseil d'administration du 20 février, les deux Départements ont indiqué par communiqué leur souhait de se lier « *à un partenaire capable de contribuer à cette politique d'investissements et répondre ainsi à la forte demande de logements* ». Le bailleur a donc lancé « *un appel à manifestation d'intérêt* » afin de pouvoir engager « *la remise à niveau de 15 000 logements sur sept ans* ».



ANDRESY

Un couple de commerçants séquestré

Les malfaiteurs voulaient s'emparer de la recette journalière du couple, propriétaire d'une station de lavage.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La brigade de répression du banditisme de la police judiciaire de Versailles est chargée de l'enquête.

Violente agression dans la soirée du mercredi 21 février. Il est 20 h 45, lorsque trois hommes, cagoulés et armés pénètrent au domicile d'un couple de sexagénaires, relate *Le Parisien*. Le couple entend son chien aboyer et la femme se lève pour lui ouvrir.

Mais, sur le pas de sa porte, elle tombe sur l'un des braqueurs qui la menace avec son pistolet. Une fois à l'intérieur, les voleurs immobilisent son conjoint sur le canapé en l'attachant avec une ceinture et des liens en plastique. Sa femme est enfermée dans le sous-sol.

Les malfaiteurs ont un objectif : s'emparer de la recette journalière du couple, propriétaire d'une station de lavage. Pendant que l'homme est roué de coups, un des malfaiteurs, découvre dans une boîte de biscuits la somme de 50 000 euros.

Une fois l'argent dérobé, les malfaiteurs ne demandent pas leurs restes et s'enfuient, après avoir détruit les téléphones portables du couple. La brigade de répression du banditisme de la police judiciaire de Versailles est chargée de l'enquête.

POISSY Ils démontent les voitures de la fourrière

Ils avaient escaladé le mur d'enceinte pour y voler des pièces de voitures.

Ils allaient se servir directement. Dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 février, un témoin signale aux forces de l'ordre que deux personnes sont en train de pénétrer dans l'enceinte de la fourrière intercommunale, rue de la Bidonnière, en escaladant ses murs. Une fois rentrés, les deux hommes se dirigent vers une voiture remisée à l'intérieur pour y démonter des éléments.

Sur place, la patrouille de la brigade anticriminalité intercepte l'un des deux voleurs, un homme de 30 ans résidant à Montmagny dans le Val-d'Oise, tandis que son complice s'enfuit.

Le Pisciaicais de 38 ans est rattrapé et interpellé. Ils ont été placés en garde à vue pour « *vol par escalade en réunion* ».

MANTES-LA-JOLIE La disparue était allée retrouver des amies

Un important dispositif avait été déployé pour retrouver l'adolescente de 12 ans.

Fausse alerte dans le quartier Gassicourt, dans l'après-midi du samedi 24 février. Il est environ 15 h 20, lorsqu'un couple résidant dans la rue Maurice Braunstein signale aux forces de l'ordre la disparition de leur fille, âgée de 12 ans.

Cette dernière jouait au ballon devant leur immeuble et n'est pas décrite comme fugueuse par ses parents. Un important dispositif de recherches se met en place, sans parvenir à retrouver la jeune fille.

Vers 19 h 30, les parents préviennent les policiers que l'adolescente est rentrée. Elle leur aurait déclaré avoir été enlevée. Entendue par les policiers, elle a reconnu avoir inventé son enlèvement pour aller retrouver ses amies.

AUBERGENVILLE

Ils arrachent le sac à main d'une femme

Il est 13 h 20 ce mardi 20 février lorsqu'une femme marchant sur l'avenue d'Yprès, dans la partie aubergenvilloise du quartier d'Elisabethville se fait arracher son sac à main par deux jeunes. Sous la violence du vol, la victime a chuté, mais n'a pas été blessée. Les recherches entreprises par les enquêteurs ont permis d'identifier et retrouver les deux voleurs en possession du sac à main. L'Aubergenvillois de 13 ans et le Bouaflais de 14 ans ont été ramenés au commissariat pour y être placés en garde à vue.

MANTES-LA-JOLIE

Les voleurs surpris arrêtés par les riverains

Surpris en flagrant délit. Vendredi dernier, trois jeunes Mantais de 15 et 16 ans ont été maîtrisés par les riverains du boulevard Georges Clémenceau, au Val Fourré. Les habitants les avaient surpris en train de fouiller dans les caves des immeubles et de dérober des vélos. Au total, huit caves ont été fracturées. Les adolescents ont été remis aux policiers et emmenés au commissariat.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Un Achérois décède dans un accident

La collision s'est produite tôt dimanche 25 février. Le test d'alcoolémie du second conducteur s'est révélé positif.

Drame de la route dans la matinée du dimanche 25 février. Il est environ 6 h 10 lorsque sapeurs-pompiers et policiers sont appelés en intervention pour un accident impliquant deux voitures au carrefour de la Croix de Noailles, en plein cœur de la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Sous la violence du choc, survenu au croisement de la RD308 et de la RN184 les deux voitures étaient fortement dégradées et inaptes à circuler. A leur arrivée, les sapeurs-pompiers découvrent que l'un des conducteurs, un Achérois âgé de 43 ans est en arrêt cardio-respiratoire. Malgré leurs tentatives, ils ne sont pas parvenus à le réanimer. La victime est décédée.

En parallèle, des recherches mobilisant patrouilles de police et équipe cynophile des sapeurs-pompiers sont menées pour retrouver le deuxième conducteur. Ce dernier a abandonné sa voiture et pris la fuite dans la forêt avant l'arrivée des secours. Ce dernier, originaire de Jouy-le-Moutier dans le Val-d'Oise a été retrouvé. Légèrement blessé, il a été transporté au centre hospitalier de Poissy. Son contrôle d'alcoolémie était positif.

LES MUREAUX L'humoriste Yassine Belattar en garde à vue pour « outrage »

Arrivé en retard pour la visite d'Emmanuel Macron, l'humoriste muriautin n'a pu rejoindre le cortège présidentiel.

Il a évoqué « *un malentendu* » pour expliquer sa situation à l'AFP. Mardi 20 février, l'humoriste Yassine Belattar a passé plusieurs heures en garde à vue au commissariat, en marge de la visite d'Emmanuel Macron à la médiathèque muriautine, révèle *Le Point*.

Invité par le Président de la République, l'humoriste, est arrivé en retard et n'a pu rejoindre le cortège présidentiel. « *Une policière m'a fait une remarque très désobligeante devant mes enfants, je lui ai répondu, et on s'est tous retrouvés au commissariat* », a-t-il précisé.

Sa garde à vue pour outrage sur personne dépositaire de l'autorité publique a duré sept heures. Une confrontation avec la policière concernée devrait avoir lieu. « *Même dans mon humour, j'ai beaucoup d'estime pour les policiers* », a confié l'humoriste à l'AFP.

MEULAN-EN-YVELINES Les cambrioleurs retrouvés dans les bouchons

Ils étaient recherchés pour des cambriolages commis dans l'Eure.

La coopération entre gendarmerie et police aura permis d'arrêter trois cambrioleurs. Mercredi 21 février, les effectifs du commissariat des Mureaux reçoivent un signalement de la gendarmerie de l'Eure.

Les militaires signalent qu'ils viennent de mettre en fuite une voiture suite à un cambriolage. Après recherches, la voiture n'est pas signalée comme volée et son propriétaire réside dans la commune voisine, à Meulan-en-Yvelines.

Gants et cagoules découverts

Une surveillance se met en place et la voiture et ses occupants sont retrouvés au milieu des embouteillages, avant d'être interpellés aux alentours de 14 h 15 sur l'île du Fort sans incident. A l'intérieur de l'habitacle, les forces de l'ordre découvrent des gants et des cagoules.

Les trois occupants de la voiture, âgés de 40, 19 et 17 ans ont été ramenés au commissariat pour vols par effraction.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les gendarmes de l'Eure signalent qu'ils viennent de mettre en fuite une voiture suite à un cambriolage.

AUFFREVILLE-BRASSEUIL Le corps d'un SDF retrouvé dans les bois

Âgé de 62 ans, la victime était connue des habitants, élus et gendarmes.

Le froid a fait sa première victime en vallée de Seine. Vendredi dernier, le corps d'un sans-domicile fixe de 62 ans, prénommé Alain, a été découvert dans la forêt longeant la route départementale 983, indique *Le Parisien*.

Il vivait là depuis plusieurs années et avait construit une cabane de fortune pour vivre. Il était connu des habitants, élus et gendarmes et « *s'entendait bien avec tout le monde* » détaille une source proche du dossier.

Selon le quotidien francilien, l'homme se rendait régulièrement à des distributions de nourriture organisées dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie. Les premiers éléments de l'enquête montrent que la mort du sexagénaire serait naturelle et due à un arrêt cardio-respiratoire.

AUCHAN MANTES BUCHELAY

Du mercredi 28 février au mardi 6 mars 2018

Auchan

LA VOLAILLE à L'HONNEUR

pour cuisiner comme vous voulez !

ORIGINE FRANCE



Le kg

4,99 €

POULET FERMIER LABEL ROUGE DE NORMANDIE
Blanc ou Jaune
81 jours jours d'élevage minimum.
Alimentation 100% végétaux, minéraux et vitamines dont 75% de céréales.
Organisme certificateur : AVICERT et CERTIPAQ
ODG : Les Fermiers du Bocage Agrial et Syvor

VOLAILLE FRANÇAISE

label Rouge

La barquette

5 €

FILETS DE POULET OU ESCALOPES DE DINDE LE GAULOIS
720g
Soit le kg : 6€94

VOLAILLE FRANÇAISE

le Gaulois

A compter du 4 mars, votre magasin sera ouvert TOUS les dimanches matin de 9h00 à 12h30

Auchan

et la vie change

HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY

A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest

Tél. 01 30 98 22 22

Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes

FOOTBALL National 2 : les clubs de vallée de Seine renouent avec la victoire

Le FC Mantois et l'AS Poissy ont tous les deux remporté leur rencontre du week-end. Les sang et or s'imposent 2-0 contre Limoges et les Pisciacais gagnent 4-2 contre Furiani-Agliani.

Alors que pour la journée précédente, le FC Mantois et l'AS Poissy s'étaient tous les deux inclinés en National 2, ils ont remporté leur confrontation respective du week-end par deux buts d'écart. Dans le groupe D, les footballeurs du Mantois gagnent 2-0 contre Limoges, l'actuel neuvième. Après une quarantaine de minutes au cours desquelles les sang et or n'arrivent pas à trouver le chemin des filets, Sylla ouvre le score sur penalty (42e minute).

Rouag vient ensuite enfoncer la marque à la 77e minute. Cette victoire permet au FC Mantois de prendre de précieux points dans la course au maintien, avec désormais quatre points d'avance sur la zone rouge. Samedi 3 mars, le FC Mantois jouera son derby francilien avec un déplacement à Boulogne-Billancourt.

« *Il y a des fois où seule la victoire compte. C'était le cas samedi.* » Voilà comment le site internet de l'AS Poissy résume la victoire 4-2 de ce week-end à domicile contre Furiani-Agliani. A la mi-temps, les deux équipes sont dos à dos (2-2), mais les Pisciacais vont mieux maîtriser la seconde période pour finalement s'imposer.

Poissy remonte au classement

Ce résultat permet aux Pisciacais d'effectuer une belle progression au classement du groupe C, en remontant à la 10e place. Le programme de la semaine à venir s'annonce chargé pour l'AS Poissy avec un déplacement, maintes fois décalé, à Saint-Maur-des-Fossés mercredi 28 février, suivi de la réception d'Amiens le 3 mars.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Sadibou Sylla et Malik Rouag ont offert les deux buts de la victoire au FC Mantois.

VOLLEY-BALL Le CAJVB survole le derby yvelinois

Les Conflanais se sont largement imposés trois sets à zéro en déplacement sur le parquet de Sartrouville.

Les masculins du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) ont largement dominé le derby yvelinois de Nationale 2 en s'imposant trois sets à zéro (17-25, 11-25, 16-25) sur le parquet de Sartrouville. « *Dans ce derby des Yvelines que les réseaux sociaux annonçait comme explosif, il n'y a eu finalement qu'un match à sens unique puisque le CAJVB s'est imposé en trois sets et 1 h 15* », apprécie le communiqué du CAJVB.

Toujours invaincus et premiers, les Conflanais prennent trois points supplémentaires et conservent leur avance sur le second du championnat, Rennes, qui a demandé un report de match ce week-end et compte donc un match et dix points en moins. Autant de données que le CAJVB juge « *de bon augure* » avant la réception d'Asnières, actuellement cinquième de N2, samedi 3 mars.

FOOTBALL Les Mureaux arrache la victoire contre le troisième

Alors que le match nul se profilait entre Les Mureaux et Aubervilliers, il aura fallu attendre la 89e minute pour voir le match basculer. Après un penalty d'Aubervilliers (15e minute), les Murautins égalisent à la 34e minute, et c'est à quatre minutes du coup de sifflet final qu'Adon Gomis offre la victoire aux Mureaux. Les précieux points de la victoire permettent aux Muriautins de remonter à la 7e place de National 3 et d'enchaîner une troisième victoire à domicile.

CYCLISME Le Paris-Nice part dimanche de Chatou

Ce dimanche 4 mars, la célèbre course du Paris-Nice aura pour point de départ Chatou, avec un week-end riche en animation autour du cyclisme.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le tracé de la première étape passera notamment par Beynes, les Mesnuls, Bullion, Dampierre-en-Yvelines, Montigny-le-Bretonneux et Rennemoulin.

La 76e édition du Paris-Nice s'élancera ce dimanche 4 mars au départ de Chatou. Pour la neuvième année consécutive, la première course par étapes européenne majeure de l'année partira des Yvelines et enverra les 18 équipes engagées sur les routes de France pour rejoindre Nice le dimanche 11 mars. La première étape verra les coureurs partir de Chatou à 13 h 25 pour une étape de 135 km les emmenant à Meudon dans les Hauts-de-Seine.

Le tracé passera notamment par Beynes, les Mesnuls, Bullion, Dampierre-en-Yvelines, Montigny-le-Bretonneux et Rennemoulin. Les 3 et 4 mars, un village d'animation s'installera sur le hameau Fournaise à Chatou avec un vaste programme autour du vélo prévu, samedi de 11 h à 18 h, et dimanche de 10 h à 14 h. Le programme du week-end est disponible sur le site internet de la commune de Chatou.

Le lendemain, lundi 5 mars, la deuxième étape aura également pour point de départ les Yvelines. Les cyclistes partiront de Orsonville, petit village du Sud Yvelines, pour un parcours de 187 km jusqu'à Vierzon dans le Cher. L'ensemble des renseignements sur la course est disponible sur paris-nice.fr.

BOXE Le club muriautin s'illustre en finales du championnat de France

Trois boxeurs du Bam l'héritage ont pris part aux finales du championnat de France amateurs ce week-end, dont un ramène le titre.

Le Bam l'héritage, club de boxe des Mureaux, était bien représenté aux finales du championnat de France amateurs qui ont eu lieu samedi 24 février à Saint-Quentin (Aisne). Avec trois boxeurs encore en course à ce stade de la compétition, le Bam l'héritage revient avec une ceinture de champion, mais n'est pas passé loin de plus.

C'est Ambroise Preira qui ramène la seule ceinture de champion de France en l'emportant aux points (3-2) chez les moins de 81 kg. Pour le titre des moins de 64 kg, Khalil El Hadri, membre du club muriautin et champion de France en titre, s'incline contre Lounès Hamraoui à la majorité des juges (3-2). « *Décision impensable et inimaginable* », juge Roland Arnaud, président du club, au vu de la prestation de son boxeur.

Chez les moins de 64 kg, Warren Esabe perd contre le champion de France en titre, aussi sur décision des juges (3-2). « *Au vu de cette saison, des résultats et du nombre de participants de notre club à ces championnats de France et en finale, la coupe du meilleur club de France 2018 a été remise au Bam l'héritage* », apprécie Roland Arnaud. Et d'ajouter les autres récompenses du club : « *Abadila et Azziz Hallab ont remporté le trophée de meilleurs entraîneurs de France 2018.* »

COURSE A PIED Rando-marche à Flins-sur-Seine

Les marcheurs de vallée de Seine ont rendez-vous à Flins-sur-Seine ce dimanche 4 mars. La section marche de l'Association sports loisirs et culture (ASLC) de Flins-sur-Seine organise une rando-marche au départ de la salle les Ecuries, place Charles de Gaulle.

A allure libre, deux parcours fléchés seront proposés : un de 20 km dont les départs seront donnés entre 7 h 15 et 8 h, et un de 10 km dont les départs seront donnés de 8 h à 8 h 45. Les inscriptions peuvent être faites sur place à partir de 7 h. Le tarif est de 4 euros. Pour plus de renseignements, envoyer un mail à aslc-marche@hotmail.fr ou contacter le 07 69 98 57 64.



DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS



LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

LES MUREAUX Une semaine les yeux tournés vers le ciel

Le festival « Ciel en Seine » revient du 2 au 11 mars avec de nombreux rendez-vous sur le thème de l'air et de l'espace.

Après une première édition l'an dernier, la ville des Mureaux organise la deuxième édition du festival *Ciel en Seine* du vendredi 2 au dimanche 11 mars. « *Berceau historique de la fusée Ariane et de l'aviation, Les Mureaux est intimement liée à l'air et à l'espace,* indique le site internet de la commune. *La ville a ainsi souhaité rendre hommage à cet héritage et faire partager cette magnifique aventure humaine et scientifique à travers le Festival Ciel en Seine.* »

Pendant plus d'une semaine, de nombreux rendez-vous sont prévus autour des sujets de l'air et de l'espace dont une conférence sur le voyage spatial, une exposition sur *l'Histoire spatiale aux Mureaux,* une exposition *Patrouille de France,* un concours de courts-métrages, etc. Comme l'an dernier, un baptême de l'air en montgolfière est organisé le 3 mars, de 10 h à 19 h au parc du Sautour pour 5 euros.

Un Mirage 2000 devant la mairie

Les 3 et 4 mars, un Mirage 2000 sera exposé sur la place de la Libération, que l'armée de l'air présentera et dans lequel il sera possible de monter. La soirée de clôture du festival est prévue le samedi 10 mars, à partir de 20 h à la médiathèque avec de nombreuses animations sur le thème du spatial dans la Micro-folie. Le programme complet du festival est disponible sur le site internet de la ville.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Comme l'année dernière, un baptême de l'air en montgolfière sera proposé.

VALLEE DE SEINE Ouverture de la billetterie des Francos

Le festival du spectacle vivant *les Francos* est de retour pour une nouvelle édition du mardi 20 au samedi 7 avril. Cette 20e édition proposera 34 spectacles pluridisciplinaires, du théâtre à la musique, en passant par le cirque et la danse. Dès à présent, la billetterie est ouverte. Pour acheter des places, les personnes intéressées peuvent se rendre au bureau du festival, contacter le Théâtre du Mantois au 01 30 33 02 26, par courriel à reservation@theatredumantois.org ou directement sur le site internet des *Francos*, les-francos.mapado.com.

TRIEL-SUR-SEINE Exposition insolite pour les collectionneurs

L'espace Rémi Barrat accueille le 18e *Salon toutes collections* de Triel-sur-Seine le week-end des 3 et 4 mars. De 9 h à 18 h, ce rendez-vous propose « *une exposition insolite* » intitulée *Collections du classique à l'insolite* et invite tous types de collectionneurs : « *vieux papiers, cartes postales anciennes, philatélistes, numismates, amateurs de vieilles photos* », et bien d'autres. Une vingtaine d'exposants présenteront leurs trouvailles. L'entrée est libre et plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la ville.

POISSY Le 50e Fest noz de l'association bretonne pisciacaise

Date anniversaire pour le Cercle celtique Mibien ar mor de Poissy. Le samedi 3 mars au Centre de diffusion artistique (CDA), l'association organise son 50e fest noz. L'événement débutera à 20 h, avec la présence de « *Blain-Leyzour, Oriaz, Aroun, Duo Le Goff, Doulig, Sonerien Yaouank* », détaille le site internet de la Ville.

En amont de ce *fest noz*, du 24 février au 2 mars, le Cercle celtique organise une exposition *De la montagne à la mer, cinquante ans de culture bretonne à Poissy* au CDA. Cette exposition est visible de 10 h à 18 h. Pour plus de renseignements sur ces deux événements, rendez-vous sur le site internet de l'association ou sur celui de la Ville.

POISSY Philippe Cassard donne un récital de piano

Le mardi 6 mars à 20 h 30, le théâtre de Poissy accueille Philippe Cassard pour un récital de piano. Avec « *près de 40 CD* » enregistrés, dont plusieurs récompensés, et avoir présenté « *depuis 12 ans plus de 500 émissions sur France musique* », l'agenda culturel du théâtre souligne que Philippe Cassard est « *considéré par ses pairs et la critique comme un des musiciens français les plus attachants et complets de sa génération* ». Les tarifs adultes sont compris entre 17 et 40 euros. Plus de renseignements sur le site internet de la Ville.

HOUDAN Exposition de pastels à l'office de tourisme

Pour son exposition mensuelle, l'Office de tourisme du pays houdanais (OTPH) accueille des œuvres de l'artiste Véronique Bauer du 1er au 29 mars. Cette dernière, peintre pastelliste depuis 1978, trouve dans le pastel un moyen de « *faire vibrer les couleurs et de rendre les paysages et les natures mortes plus lumineux* ».

L'exposition est visible à l'office de tourisme du mardi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h. Le vernissage en présence de l'artiste aura lieu le samedi 3 mars à 15 h. Plus de renseignements sur le site internet de l'OTPH.

LIMAY Le carnaval est de retour pour une nouvelle édition

L'édition 2018 du carnaval de Limay est prévue le vendredi 2 mars. Il s'élancera à 14 h 30 de l'hôtel de ville pour ensuite déambuler dans le centre-ville. Avant le départ, le maquillage est prévu à 13 h à la médiathèque. Le thème du carnaval de cette année est « *Citoyens, citoyennes d'un monde durable* ». Plus de renseignements sont disponibles auprès du service culturel de la ville au 01 34 97 27 03 ou sur la page Facebook de l'événement.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Inscrivez-vous pour exposer au salon « Palette »

« *Rencontres* » sera le thème de la 12e édition du salon *Palette* et de la quatrième édition du salon *Palette junior* qui se tiendront du mercredi 21 au dimanche 25 mars à la salle des fêtes Paul Gauguin. Dès à présent, la municipalité invite, appelle les peintres et sculpteurs qui le souhaitent à s'inscrire pour exposer leurs œuvres. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la Ville. Pour plus de renseignement, contacter le service culturel au 01 39 27 11 77.

JUZIERS Piano et chant pour un café musical pas banal

Le vendredi 2 mars, l'Ecole de musique et chant des Ruisselets (EMCR), située au 39 rue des Ruisselets, organise un café musical avec le duo So piano voce. « *Le duo So Piano Voce vous emmène dans son univers, dans lequel les poèmes de Paul Verlaine et de Robert Desnos se mêlent à des harmonies venues de tous horizons* », résume le site internet de la ville.

Les tarifs sont de 7 euros, 5 euros pour les étudiants, et gratuit pour les moins de 6 ans. Le nombre de place est limité et les réservations peuvent être faites par courriel à laurence.jurine@gmail.com.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune.

GARGENVILLE Jeunes talents recherchés pour la fête de la musique

Et si vous faisiez votre première scène pendant la prochaine fête de la musique ? La Ville a récemment indiqué sur son site internet être la recherche de « *jeunes talents désireux de se produire sur scène pour la première fois* ». Et détaille : « *Vous êtes Gargenvillois ? Vous avez formé un groupe avec des amis ? La musique est votre passion ? Vous n'êtes jamais monté sur scène ? On vous attend !* » Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 avril pour postuler en envoyant une candidature avec démo par mail à jeunesse.gargenville@ville-gargenville.fr.

MAGNANVILLE Théâtre et danse sur une relation mère-fille en temps de guerre

Depuis le 17 février, l'artiste Vlad Chirita et son équipe sont en résidence au Colombier. Le samedi 3 mars à 20 h 30, ils y présenteront le fruit de leur travail *Rien, mais là j'ai envie de mourir.* « *Conçue comme une partition pour une comédienne et six danseurs, la pièce pose la question de l'identité des enfants élevés en temps de guerre, ainsi que la façon dont ils perçoivent les actes de leurs parents* », indique le site internet du Colombier de cette œuvre « *qui raconte la relation intime qui unit une mère et sa fille dans un contexte de guerre* ». Plus de renseignements au 01 34 77 65 09.

VERNEUIL-SUR-SEINE Théâtre : quand une famille gagne au loto

La comédie « Numéro complémentaire », jouée à l'espace Maurice Béjart le 3 mars, raconte la victoire au loto de la famille Leblanc et l'apprentissage de cette nouvelle vie.



NOUVELLE SCENE

Cette comédie, dans laquelle jouent Steevy Boulay et Georges Beller, raconte l'histoire de la famille Leblanc qui gagne au loto et qui doit ensuite déterminer ce qu'elle fera de ces 25 millions d'euros.

La pièce de théâtre *Numéro complémentaire* sera jouée à l'espace Maurice Béjart le samedi 3 mars. Cette comédie, dans laquelle jouent Steevy Boulay et Georges Beller, raconte l'histoire de la famille Leblanc qui gagne au loto et qui doit ensuite déterminer ce qu'elle fera de ces 25 millions d'euros. « *Quand la famille Leblanc gagne au loto, Laetitia, la fille, n'a qu'un rêve : intégrer la jet set,* raconte le communiqué de la Ville. *Dans la foulée, toute la famille va suivre un stage intensif de bonnes manières et s'inventer un pedigree et des souvenirs.* »

Et le communiqué de poursuivre : « *Sauf que " l'apprentissage " s'avère très compliqué car les Leblanc partent de très, très loin : chez eux, on préfère le Ricard au Champagne et le camping aux palaces !* » Cette « *comédie jubilatoire* » essaye donc de répondre avec humour aux questions « *l'argent fait-il le bonheur et quelle est notre vraie place dans la société ?* »

« Comédie jubilatoire »

La représentation est donnée à 21h. Les tarifs sont compris entre 28,5 et 41 euros. Informations et réservation au 01 39 71 57 00.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LE LIVE Annah, une musique inspirée de l'actualité

La jeune chanteuse Annah est venue dans les studios de LFM Radio présenter son univers musical, à la fois doux et fort de sens.



LFM RADIO

Pour sa musique, Annah s'inspire directement des sujets au cœur de l'actualité.

Passionnée par la musique depuis toute petite, elle s'imaginait déjà une carrière à la Destiny's child. Annah a 23 ans, elle est d'origine ghanéenne et ivoirienne, et pointe tout juste le bout de son nez sur la scène musicale. Ses inspirations ? Le quotidien : les journaux télévisés, les relations homme-femme, les personnes qu'elle croise dans la rue.

Si elle ne peut consacrer tout son temps à la musique pour le moment, Annah essaye d'élever la voix sur différentes thématiques au cœur de l'actualité française. Le 30 novembre 2017, elle sort un titre intitulé *Europe*, en faveur des immigrés dans le continent. Elle parle de ces nombreuses personnes qui risquent leur vie dans l'espoir de poser les pieds sur le continent européen afin d'envisager un meilleur avenir.

Annah est touchée par ce combat qu'elle retranscrit dans ses textes. Pour elle, la solution serait d'ouvrir les frontières et laisser une chance aux plus nécessitants. Ce n'est pas un peu risqué et financièrement impossible ? « *Si, bien sûr,* se rétracte-t-elle. *Il faut bien évidemment filtrer, mais je suis africaine et cela m'attriste de voir tant de désespoir dans les actions de ces personnes* ».

Un titre en faveur des immigrés dans le continent

Par la musique, Annah compte délivrer tout ce qu'elle a sur le cœur. Le jour de la saint-Valentin, elle offre à son public le titre *Don't lie to me,* qui résume bien souvent les relations amoureuses. Elle mixte entre chant en français et en anglais, pour dévoiler un son à la fois groovy et r'n'b. Ce qui l'a inspirée ? La déception amoureuse : « *Toutes les femmes ont déjà vécu ça, pour moi on reconnait un menteur lorsqu'il commence à trouver des excuses, à bégayer comme on dit chez nous* ».

Le Live, tous les jours, du lundi au vendredi de 17 h à 20 h, présenté par Marjorie en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com .

LE LIVE L'ex-membre du Sheguey squad en route vers le succès

Il se nomme Cahiips, il a fait partie du Sheguey Squad en compagnie de Gradur, et s'est rendu dans les studios de LFM Radio afin de nous parler de ses multiples ambitions.

Un peu comme Gradur, il pensait faire carrière dans le foot, mais s'est vite rendu compte qu'une autre destinée lui était promise dans la musique. Cahiips est un jeune rappeur de 27 ans originaire de Roubaix. Il a fait partie du Sheguey Squad en compagnie de Gradur, mais prend désormais son envol en solo. Passionné par la musique depuis tout petit, il compte bien s'affirmer comme nouvelle figure du rap en 2018. Pour l'épauler, le label 2K de chez Because music, qui lui permet d'obtenir plus de visibilités et de soutien dans ses différents projets.

« Une direction différente »

S'il était réticent à signer chez un label, c'est celui-là qu'il a choisi car « *il partageait les mêmes valeurs* ». Le 26 janvier 2018, il sort le titre *Wet Fort*, qui annonce la couleur de sa mixtape en cours, *Black Airlines*. Pour le moment, aucune date de sortie n'a été dévoilée, encore moins de détails concernant la cover où la tracklist de cet opus attendu. On est impatient de voir ce que le jeune prodige nous réserve, sachant qu'il a déjà collaboré avec des gros noms tels que Dosseh, Siboy, Gradur…

Si beaucoup s'interrogent sur son éloignement avec le Sheguey Squad, Cahiips rassure en expliquant « *qu'il n'y a pas de conflits, et qu'il suivait l'actualité de Gradur de près, mais que pour l'instant, chacun avait pris une direction différente* ». Toujours entouré de Mr Punisher, qui s'occupe de la majorité de ses prods', Cahiips compte bien créer un effet de surprise avec l'arrivée de sa mixtape.



LFM RADIO

Cahiips compte bien créer un effet de surprise avec l'arrivée de sa mixtape, « Black Airlines ».

Le Live, tous les jours, du lundi au vendredi, de 17 h à 20 h, présenté par Marjorie, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

				5		1		8
5		7		8	6	4	9	
		4	3	7		5		
			1			9		
	5	1			9			2
	6		7	2				1
	8		5	1				
	3		4	9	8	2		
	4					8		9

SUDOKU : niveau difficile

3				1				6
8		2	6					
	9		4		3	7	1	2
								8
	8	1			9			5
		3		4		2		1
5		6		7				9
				3	6	5		
					2	8	6	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 02-2018



RESSOURCER LE MONDE

Sur les cinq continents, Veolia développe l'accès aux ressources, les préserve et les renouvelle.
En concevant et déployant des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, nous contribuons à ressourcer le monde.
Découvrez comment sur **veolia.com**

VEOLIA

HAVAS WORLDWIDE PARIS – Illustration : RUDE.